CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61033** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE 18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2003

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/12/2003

Capital : 8 000

Raison sociale : ETS JOEL CALON ET FILS

Sigle : CALON SAS

82 RUE JEAN DUBUFFET
62630 TUBERSENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE-SUR-MER 2004B00022

Siret : 451 648 331 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 38271

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AIJ408560

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AIJ408560

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 21 81 87 42 **Fax :**

Portable : 06 09 60 31 39

Responsabilité légale :
CALON JOËL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : joelcalon@orange.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 353 260 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	02/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	10/07/2024
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	3	02/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61033** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE **18/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/12/2003
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE-SUR-MER 2004B00022

Siret : **451 648 331** **00028**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 38271
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AIJ408560
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AIJ408560
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ETS JOEL CALON ET FILS**
Sigle : CALON SAS
82 RUE JEAN DUBUFFET
62630 TUBERSENT

Téléphone : 03 21 81 87 42 **Fax :**
Portable : 06 09 60 31 39
Site Internet :
E-mail : joelcalon@orange.fr
Responsabilité légale :
CALON JOËL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/07/2024
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/05/2026 15:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.